

Association du Rosaire Bourgogne Franche-Comté Aube et Haute-Marne 18, rue Mégevand – 25000 Besançon

Tél. 03 81 25 28 07 Mail : rosaire.bfc@gmail.com Site : www.rosairebfc.fr

Association bénéficiaire de l'agrément n° AG 03 1970004 – Assurance R.C. et Garantie Financière AXA Assurances, 26, rue Drouot 75009 Paris

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE DU ROSAIRE À LOURDES DU 6 AU 10 OCTOBRE 2020

« *Renâître en enfants de lumière* »

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> P.	Nom :	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse <input type="text"/>				
Code postal <input type="text"/>		Ville <input type="text"/>		
Téléphone mobile : <input type="text"/>		adresse mail : <input type="text"/>		
Je suis membre des équipes du Rosaire <input type="checkbox"/>				
En cas d'urgence				
Proche à prévenir : <input type="text"/>		Mobile : <input type="text"/>	Fixe : <input type="text"/>	
Assurance rapatriement				
Assureur : <input type="text"/>		Numéro de sociétaire : <input type="text"/>	Téléphone : <input type="text"/>	

Autocar : prix unique de 130 €
Arrêt de l'autocar A :

Hébergement Nom de l'hôtel B :
 Double Triple Simple Je partage ma chambre avec

Cotisation régionale : C :

Don de soutien
Je soutiens la section régionale
Je soutiens les sanctuaires et les accueils et lieux chrétiens de Lourdes
Je soutiens les frères dominicains (dons ou messes)
Intentions de messe pour :
Somme des dons D :

Total (A+B+C+D) E :

Soit par virement bancaire (IBAN : FR73 3000 2025 0000 0079 1793 U23) (joindre la copie du virement)

soit par chèque daté du jour de l'inscription à l'ordre de « ASSOCIATION DU ROSAIRE »

soit par carte bancaire par notre site Helloasso (très simple) :

<https://www.helloasso.com/associations/>

[association-du-rosaire-bourgogne-franche-comte/evenements/pelerinage-du-rosaire-bfc-2020](https://www.helloasso.com/associations/association-du-rosaire-bourgogne-franche-comte/evenements/pelerinage-du-rosaire-bfc-2020)

ou en utilisant le QR code.

(Il suffit d'indiquer le tarif E sur le site ou sur votre mobile, que vous avez préalablement validé avec le secrétariat).



REMBOURSEMENTS : les pèlerins empêchés de participer au pèlerinage voudront bien le faire connaître le plus tôt possible au secrétariat par lettre ou e-mail.

Jusqu'au 18 septembre 2020 (date de la Poste), ils seront remboursés déduction faite de 58€ (frais d'inscription et de fournitures). À partir du 19 septembre, une retenue supplémentaire (50% de l'autocar) sera appliquée et les remboursements seront effectués à compter de fin octobre. En cas d'annulation du pèlerinage, les pèlerins seront remboursés.

En cochant la case, je certifie avoir pris connaissance du programme, de la participation financière et des conditions générales du Pèlerinage, présentés au dos de cette page ou fichier joint, ainsi que la charte sanitaire fournie. Je vous confirme mon inscription. Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise la Fédération du Pèlerinage du Rosaire à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation dudit Pèlerinage. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur vos données sous réserve de l'envoi d'une demande écrite à La Fédération du Pèlerinage du Rosaire (adresse postale) ou à l'adresse électronique : cil.rosaire@gmail.com Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le à